

# Programme de **FORMATION 2025 ESAT/EA**

Conseil - Audit - Accompagnement - Formation

---



S.A.S. CANOPEE CONSULT  
Siège social :  
7 Allées de Chartres – 33000 BORDEAUX  
Tél : 05 46 51 18 64  
Courriel : [accueil@canopeeconsult.fr](mailto:accueil@canopeeconsult.fr)



## Charte qualité de l'équipe Canopée Consult

« Ce ne sont pas les seuls outils qui font la qualité. Pour se mettre en marche, la qualité [...] requiert du sens, de la méthode et des Hommes. »

*Penser la qualité dans les institutions sanitaires et sociales, 3<sup>e</sup> édition, M. LAFORCADE et P. DUCALET*

Stagiaires formés	Taux de réussite	Taux de Satisfaction	Taux de présence
1721	99%	94%	95%
Données au 31 12 2023			

Fondée par des gestionnaires des risques expérimentés, Jean-pierre Guerain et Pascal Baudry, Canopée Consult développe une nouvelle approche méthodologique : accompagner, de manière globale, les structures pour faire face aux différents enjeux auxquels elles sont confrontées.

Notre philosophie est de proposer une approche partagée en pensant le sens des actions.

Par cette approche, nos activités de formation et de consulting permettent d'appréhender une organisation dans son ensemble afin de maîtriser les risques relatifs à :

- La Santé, Sécurité au Travail ;
- La qualité du service rendu aux usagers ou clients ;
- L'environnement ;
- Les équipements (bâtiments, véhicules et matériels) ;
- Le volet juridique ;
- L'aspect financier ;
- L'image portée par votre structure.

Vous fournir des clés pour la maîtrise progressive de ces différents risques vous permettra de les évaluer, les prioriser et les maîtriser pour améliorer efficacement et durablement votre organisation.

La société Canopée Consult est forte d'un réseau d'experts issus de milieux divers qui s'engagent à respecter les éléments de notre charte qualité.

Cette équipe pluridisciplinaire développe, grâce aux expériences riches et variées de ses acteurs, des méthodologies en constante évolution au service de ses clients pour s'adapter à tous les publics notamment les personnes en situations de handicap.

Canopée Consult s'engage à :

- ⇒ Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- ⇒ Garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap d'accéder à des formations avancées, mais aussi de les faire progresser

Avec des méthodes déjà expérimentées, Canopée Consult possède des clés pour s'adapter et vous apporter tout le sérieux, la qualité et l'expertise dans la réalisation de vos projets individuels ou collectifs.

### L'EQUIPE CANOPEE CONSULT

## Grille tarifaire 2025

Pour vos demandes de formations, vous pouvez contacter notre équipe par

- Mail : [accueil@canopeeconsult.fr](mailto:accueil@canopeeconsult.fr)
- Téléphone : **05.46.51.18.64**

Un interlocuteur dédié vous recontactera dans un délai de 7 jours à compter de votre demande pour clarifier votre besoin et identifier une date d'intervention la plus proche. A minima, un délai de 4 semaines est nécessaire pour le démarrage de la prestation dans de bonnes conditions en fonction de vos impératifs (financements, etc.) et des disponibilités des intervenants.

Type formation		1 Salarié	2 Salariés	3 à 6 Salariés
<b>Inter</b> * (Tarif par jour et par personne)	<b>Certifiante</b> (Inscrite au RNCP ou au RS)	450 €	405 €	360 €
	<b>Qualifiante</b>	350 €	315 €	280 €
	<b>Perfectionnement</b>	300 €	270 €	240 €
	<b>Approfondissement</b>	250 €	225 €	200 €
	<b>Initiation</b>	200 €	180 €	160 €
	<b>Base</b> (Secourisme, incendie et gestes et postures)	160 €	144 €	128 €
<b>Intra*</b>	-	<b>Nous consulter</b>		

\*Les formations **intra** correspondent aux formations dispensées pour un seul organisme

\*Les formation **inter** sont des formations regroupant plusieurs entités ou personnes

**N'hésitez pas à nous contacter pour des modalités particulières, la plupart de nos formations peuvent être adaptées en distanciel**



## FORMATIONS

<b>Tout Public</b> .....	<b>7</b>
Prévention des risques liés au Travail en Hauteur .....	8
Risque routier et conduite économique .....	9
La prévention du risque chimique.....	10
L'essentiel de la prévention des risques psychosociaux .....	11
Formation initiale BS-BE Manœuvre et H0 B0 H0v.....	12
Actualisation BS-BE Manœuvre et H0-B0-H0v.....	13
Formation initiale habilitation électrique H0 - B0 - H0v .....	14
Gestes et Postures - manutention manuelle.....	15
Gestes et postures – travail posté .....	16
Acteur en Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique : Industrie, Bâtiment et Commerce (PRAP IBC) .....	17
Maintien et Actualisation des Compétences d'Acteur en Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique : Industrie, Bâtiment et Commerce (MAC PRAP IBC).....	18
Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (PRAP 2S ALM).....	19
Maintien et Actualisation des Compétences Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (MAC PRAP 2S ALM) .....	20
Equipier de première intervention incendie .....	21
L'essentiel de la prévention incendie et manipulation des extincteurs .....	22
Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail .....	23
Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail .....	24
L'essentiel des gestes et bonnes pratiques en cas d'accident .....	25
L'essentiel des premiers secours et de la prévention incendie.....	26
Les gestes et bonnes pratiques en cas d'accident.....	27
Les gestes de premiers secours essentiels : petite enfance.....	28
Premier pas vers le FALC.....	29
Adapter sa posture professionnelle et sa communication face à un public présentant des troubles psychiques .....	30
Maîtriser sa voix pour accroître la confiance en soi .....	31
Repérer et conseiller dans les troubles du développement du langage oral chez l'enfant de 2 à 6 ans <sup>32</sup>	
Les gestes écocitoyens au quotidien.....	33
Eco-conduite .....	34
Le carnet sanitaire de l'eau .....	35
Hygiène alimentaire dans les chaînes de production.....	36
Hygiène alimentaire dans les établissements de restauration commerciale .....	37
Les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire en cuisine .....	38
Word : l'essentiel pour débiter en appliquant de bonnes pratiques.....	39

Powerpoint : l'essentiel pour débiter en appliquant de bonnes pratiques.....	40
Accueillir et accompagner une personne en situation de handicap physique .....	41
Accueillir et accompagner une personne en situation de handicap mental .....	42
Maîtriser les enjeux et les compétences de mon métier au sein de ma nouvelle entreprise.....	43
Les essentiels pour préparer mon évolution professionnelle .....	44
<b>Travailleurs ESAT EA .....</b>	<b>45</b>
Cuisine collective : Hygiène, organisation, outils d'enregistrement .....	46
Risques Espaces Verts .....	47
Risques Espaces Verts et conduite de microtracteurs.....	48
Risques Espaces Verts et travail en hauteur.....	49
Identifier et maîtriser les risques liés au espaces verts et maçonnerie .....	50
Bonnes pratiques de prévention face aux risques professionnels en ateliers de conditionnement.....	51
Initiation à la prévention des risques en santé sécurité au travail .....	52
Les règles de base de la prévention des risques en atelier d'ESAT.....	53
Introduction à la démarche qualité.....	54
Les bonnes pratiques pour se déplacer en sécurité .....	55
La palettisation : Prévention des risques, manutentions .....	56
Aptitude à utiliser un transpalette électrique en sécurité .....	57
Aptitude à utiliser des transpalettes manuels .....	58
Réduire la fatigue au travail .....	59
M1 - Prévention des risques professionnels et de la vie courante : faire face à un accident.....	60
M2 - Prévention des risques professionnels et de la vie courante : faire face à un début d'incendie.....	61
M3 - Prévention des risques professionnels et de la vie courante : Etre autonome dans ses déplacements.....	62
M4 - Prévention des risques professionnels et de la vie courante : Faire face aux risques électriques.....	63
M5 - Prévention des risques professionnels et de la vie courante : Faire face au risque d'intoxication.....	64

## Conditions générales de vente

# Tout Public

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Appréhender la réglementation et les obligations liées au travail en hauteur
- Reconnaître les situations à risque pour adapter sa méthode
- Planifier et réaliser des travaux en hauteur en sécurité

### Animation :

Formateur(-rice) en prévention des risques

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Travailleur sur postes en hauteur

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Exposé

Etude de cas

Exercices pratiques

Mise en situation professionnelle

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Sinistralité et réglementation
- Les acteurs dans l'entreprise et leurs obligations
- Les procédures en cas d'accident
- La prévention des risques de chute en hauteur
- Les moyens d'accès
- Les postes de travail en hauteur
- EPI spécifiques aux postes de travail
- Les EPI contre les chutes de hauteur

### Réglementation / Usage :

Articles LR 4323-58 à 90 du Code du travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Définir les dispositions réglementaires
- Identifier les risques routiers afin de les prévenir
- Appliquer une conduite sécuritaire
- Reconnaître les enjeux de la conduite économique

### Animation :

Formateur (-rice) en prévention du  
risque routier  
Sapeur-Pompier

### Prérequis et publics concernés :

Permis de conduire B Valide

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Exposés  
Atelier d'apprentissage  
Etudes de cas  
Travaux de Groupes

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les statistiques
- La réglementation routière
- Les partenaires de la prévention
- Accident du travail et maladie professionnelle liés à la route
- Les risques liés à la prise de substance
- Les principaux facteurs d'accident (intempéries, stress)
- La prévention du risque routier
- Préparer son véhicule
- Prise en compte du conducteur et organisation du trajet
- L'environnement routier
- Procédures en cas de problèmes techniques
- Procédures en cas d'accident
- Les enjeux de la conduite économique
- Les informations sur le véhicule
- Le fonctionnement du moteur
- La conduite réfléchie et les facteurs de consommation

### Règlementation / Usage :

Article 136 - LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 / Article L. 4121-1 du code du travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Connaître les risques liés à l'utilisation de produits chimiques
- Comprendre les réglementations applicables à l'utilisation de produits chimiques
- Détecter et évaluer les risques liés aux agents chimiques, au poste de travail, et élaborer une stratégie d'élimination, de réduction et de maîtrise des risques

### Animation :

Ingénieur QHSE  
Conseiller de prévention

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Cadre de service  
Personnel appelé à animer la démarche  
Santé Sécurité au Travail

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques, législatifs et méthodologiques  
Exercices pratiques  
Retour d'expérience

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 400€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les agents chimiques et leurs propriétés :  
Les grandes familles d'agents chimiques  
Les propriétés physico-chimiques  
Les principes d'incompatibilité  
La classification des dangers physico-chimiques
- Sensibilisation à la toxicologie industrielle :  
Notion de toxicité humaine  
Modes de pénétration dans l'organisme  
La classification des dangers pour la santé, focus sur les dangers CMR (Cancérogène, Mutagène, Toxique pour la reproduction)
- La réglementation sur l'utilisation de produits chimiques en bref :  
Le code du travail  
La réglementation européenne (REACH, CLP)  
La réglementation transport
- Évaluation du risque chimique :  
Les sources d'information  
Savoir lire une fiche de données de sécurité  
Comment pratiquer une analyse en entreprise  
Comment hiérarchiser mes risques afin de mettre en œuvre des actions de prévention  
Mesures sur opérateurs et aux postes de travail
- Choix des mesures préventives et de protection :  
Éliminer ou substituer un agent chimique  
La notion de prévention intégrée  
La gestion des stockages  
La prévention collective  
La protection individuelle  
Informé le personnel des risques présents

### Règlementation / Usage :

Article R4412-5 du code du travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Identifier le cadre réglementaire
- Reconnaître les risques liés aux RPS
- Recommander des mesures pour limiter les RPS

### Animation :

Formateur (-rice) prévention

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnels impliqués dans la prévention des risques

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Etude de cas

Exposés interactifs

Mise en situation

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10 stagiaires

### Tarif net de taxe :

**Intra** : Nous consulter

**Inter** : 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les statistiques AT et RPS
- Les droits et responsabilités dans le cadre des RPS
- Les partenaires de préventions
- Les processus des AT et MP liés aux RPS
- Prise de substances et RPS
- Définir les RPS et les principaux facteurs de risques
- Les conséquences des RPS sur le travailleur
- Les conséquences économiques et les impacts sur l'entreprise
- Le mécanisme du stress
- Les conséquences du stress aigu et chronique
- La prévention des risques appliquée aux RPS
- Les moyens et méthodes pour prévenir les RPS

### Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 du Code du travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Décrire les règles et notions d'un travail lié à l'électricité
- Analyser le risque électrique
- Réaliser un travail lié à l'électricité

### Animation :

Formateur(-rice) en travaux électrique ou non électriques  
Electrotechnicien

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnel des équipes pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Exposé interactif  
Etude de cas  
Exercices pratiques

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 320€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Le code du travail et son application
- La norme NF C 18.510 et Les habilitations électriques
- Les acteurs de la prévention dans le domaine électrique
- Les différentes opérations dans l'environnement de travail
- Le circuit électrique et les types de courants
- Les valeurs liées à l'électricité
- La prévention du risque électrique et sinistralité
- Les causes les effets des accidents d'origine électrique
- Protection des contacts directs et indirects
- L'utilisation d'outillage électrique
- Planifier un travail en lien avec le risque électrique
- Les équipements de protection
- Les appareillages et interventions BT et HT, les fonctions séparation, protection et commande
- Évaluer un risque et adapter son action
- La signalisation
- Principe et exemple de verrouillage
- Les instructions de sécurité
- Préparer et réaliser une intervention de remplacement ou de raccordement
- Les procédures d'intervention de niveau BS
- Les processus mis en œuvre dans l'établissement

### Règlementation / Usage :

Norme NF C18-510, Article R.4544-9 à R.4544-11 du Code du Travail

Màj 09/01/2025

### Objectifs :

- Décrire les règles et notions d'un travail lié à l'électricité
- Analyser le risque électrique
- Réaliser un travail lié à l'électricité
- Examiner les retours d'expériences des travaux électriques

### Animation :

Formateur(-rice) en travaux électriques  
ou non électriques  
Electrotechnicien

### Prérequis et publics concernés :

Formation initiale pour les mêmes  
indices depuis moins de 3 ans  
Personnel des équipes  
pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Etude de cas  
Atelier d'apprentissage  
Exposés interactifs  
Mise en situation

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 160€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Retours d'expériences
- Le code du travail et son application
- La norme NF C 18.510 et Les habilitations électriques
- Les acteurs de la prévention dans le domaine électrique
- Les différentes opérations dans l'environnement de travail
- Le circuit électrique et les types de courants
- Les valeurs liées à l'électricité
- La prévention du risque électrique et sinistralité
- Les causes les effets des accidents d'origine électrique
- Protection des contacts directs et indirects
- L'utilisation d'outillage électrique
- Planifier un travail en lien avec le risque électrique
- Les équipements de protection
- Les appareillages et interventions BT et HT, les fonctions séparation, protection et commande
- Évaluer un risque et adapter son action
- La signalisation
- Principe et exemple de verrouillage
- Les instructions de sécurité
- Préparer et réaliser une intervention de remplacement ou de raccordement
- Les procédures d'intervention de niveau BS
- Les processus mis en œuvre dans l'établissement

### Règlementation / Usage :

Norme NF C18-510, Article R.4544-9 à R.4544-11 du Code du Travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Décrire les règles et notions d'un travail lié à l'électricité
- Analyser le risque électrique
- Réaliser un travail d'ordre non électrique dans un environnement lié à l'électricité

### Animation :

Formateur(-rice) en travaux non-électrique  
Électrotechnicien  
Formateur (-rice) en prévention des risques

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnels des équipes pluridisciplinaire

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Etude de cas  
Atelier d'apprentissage  
Exposés interactifs  
Mise en situation

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 160€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Le code du travail et son application
- La norme NF C 18.510 et Les habilitations électriques
- Les acteurs de la prévention dans le domaine électrique
- Les différentes opérations dans l'environnement de travail
- Le circuit électrique et les types de courants
- Les valeurs liées à l'électricité
- La prévention du risque électrique et sinistralité
- Les causes les effets des accidents d'origine électrique
- Évaluer un risque et adapter son action
- La signalisation
- Les processus mis en œuvre dans l'établissement
- Les dangers présents dans l'établissement

### Règlementation / Usage :

Norme NF C18-510, Article R.4544-9 à R.4544-11 du Code du Travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Appréhender les enjeux de la prévention des troubles musculosquelettiques
- Adopter les bons Principes physiques de sécurité et d'économie d'efforts
- Mettre en œuvre les gestes et attitudes en lien avec le poste de travail
- Analyser son poste de travail pour déterminer les attitudes à risque

### Animation :

Intervenant(e) spécialisé(e) en gestes et postures

Éducateur Sportif

Formateur (-trice) PRAP IBC ou 2S certifié(e) INRS

### Prérequis et publics concernés :

Disposer de ses équipements de protection individuelle : gants de manutention, chaussures de sécurité  
Personnel des équipes pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Études de cas  
Exercices pratiques  
Étude du poste de travail  
Exposés interactifs

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 160€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

### Contenu :

- Anatomie et biomécanique du corps humain
- Les troubles musculosquelettiques (TMS) et pathologies liées aux gestes et postures
- Les Principes physiques de sécurité et d'économie d'efforts (PPSE) appliqué à une situation de travail et au quotidien
- Mise en œuvre des PPSE pour adapter ses gestes et postures
- Manipulation des charges en rapport avec sa situation de travail
- Étude du poste de travail et pistes d'aménagement

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Adopter les bons Principes physiques de sécurité et d'économie d'efforts en travail posté
- Mettre en œuvre les gestes et attitudes en lien avec le poste de travail
- Analyser son poste de travail pour déterminer les attitudes à risque

### Animation :

Intervenant(e) spécialisé(e) en gestes et postures

Éducateur Sportif

Formateur (-trice) PRAP IBC ou 2S certifié(e) INRS

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou distanciel

### Méthode d'apprentissage :

Exposé

Études de cas

Atelier d'apprentissage

Exercices pratiques

### Durée de la formation :

0,5 jour(s) 3,5 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 80€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les troubles musculosquelettiques (TMS) et pathologies spécifiques au travail posté
- Les Principes physiques de sécurité et d'économie d'efforts (PPSE) appliqué au travail posté
- Mise en œuvre des PPSE pour adapter ses gestes et postures
- Le matériel propice au travail posté.
- Étude du poste de travail et pistes d'aménagement

### Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

## Acteur en Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique : Industrie, Bâtiment et Commerce (PRAP IBC)

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer, analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

### Animation :

Formateur (-trice) PRAP IBC certifié(e)  
INRS

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnel du secteur de l'industrie, du  
bâtiment et du commerce

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Exercices pratiques  
Études de cas concrets

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 minimum et 10 maximum

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 400€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- La notion de situation de travail, de danger, de risque et de dommage dans le milieu professionnel
- Les enjeux de la démarche de prévention pour l'entreprise ou l'établissement
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur, lombalgie, Troubles Musculosquelettiques (TMS), etc.
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psycho-sociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, etc.)
- Les principes de bases de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail :
- Connaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- Maîtriser les techniques gestuelles appropriées aux manutentions de personnes
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre

### Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

## Maintien et Actualisation des Compétences d'Acteur en Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique : Industrie, Bâtiment et Commerce (MAC PRAP IBC)

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer, analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues
- Analyser les retours d'expérience afin de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Réactiver ses compétences en tant qu'acteur PRAP IBC

### Animation :

Formateur (-trice) PRAP IBC certifié(e)  
INRS

### Prérequis et publics concernés :

Être titulaire du certificat d'acteur Prap IBC délivré par une entité habilitée  
Personnel du secteur de l'industrie, du bâtiment et du commerce

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Exercices pratiques  
Études de cas concrets

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 minimum et 10 maximum

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- La notion de situation de travail, de danger, de risque et de dommage dans le milieu professionnel
- Les enjeux de la démarche de prévention pour l'entreprise ou l'établissement
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur, lombalgie, Troubles Musculosquelettiques (TMS), etc.
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psycho-sociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, etc.)
- Les principes de bases de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail :
- Connaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- Maîtriser les techniques gestuelles appropriées aux manutentions de personnes
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre

### Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

### Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer, analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

### Animation :

Formateur (-trice) PRAP 2S certifié(e)  
INRS

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnel du secteur sanitaire, social et  
médico-social

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Exercices pratiques  
Études de cas concrets

### Durée de la formation :

4 jour(s) 28 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 minimum et 10 maximum

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 800€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- La notion de situation de travail, de danger, de risque et de dommage dans le milieu professionnel
- Les enjeux de la démarche de prévention pour l'entreprise ou l'établissement
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur, lombalgie, Troubles Musculosquelettiques (TMS), etc.
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psycho-sociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, etc.)
- Les principes de bases de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail :
- Connaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- Maîtriser les techniques gestuelles appropriées aux manutentions de personnes
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre
- Les enjeux d'un accompagnement pour la personne aidée, sa famille, l'accompagnant et l'établissement
- Les capacités nécessaires et étapes des déplacements naturels
- Analyse de situation d'un accompagnement
- Caractérisation des aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mise en œuvre d'une situation d'accompagnement en prenant soin de la personne aidée et de soi

### Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

## Maintien et Actualisation des Compétences Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (MAC PRAP 2S ALM)

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer, analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues
- Analyser les retours d'expérience afin de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Réactiver ses compétences en tant qu'acteur PRAP2S

### Animation :

Formateur (-trice) PRAP 2S certifié(e)  
INRS

### Prérequis et publics concernés :

Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S délivré par une entité habilitée  
Personnel du secteur sanitaire, social et médico-social

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Exercices pratiques  
Études de cas concrets

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 minimum et 10 maximum

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 400€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- La notion de situation de travail, de danger, de risque et de dommage dans le milieu professionnel
- Rappel des enjeux de la démarche de prévention pour l'entreprise ou l'établissement
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur, lombalgie, Troubles Musculosquelettiques (TMS), etc.
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psycho-sociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, etc.)
- Mise en œuvre des principes de bases de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail :
- Connaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- Maîtriser les techniques gestuelles appropriées aux manutentions de personnes
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre
- Les enjeux d'un accompagnement pour la personne aidée, sa famille, l'accompagnant et l'établissement
- Les capacités nécessaires et étapes des déplacements naturels
- Analyse de situation d'un accompagnement
- Caractérisation des aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mise en œuvre d'une situation d'accompagnement en prenant soin de la personne aidée et de soi

### Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

## Equiper de première intervention incendie

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Identifier les mécanismes de déclenchement et de développement d'un incendie
- Comprendre les moyens de prévention en vue d'empêcher ou limiter un sinistre
- Faire alerter ou alerter selon l'organisation des secours prévue dans l'établissement
- Connaitre les méthodes et procédures d'évacuation
- Savoir sélectionner et manipuler les extincteurs
- Savoir utiliser un moyen d'extinction adéquat en fonction du sinistre

### Animation :

Formateur (rice) incendie

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnels des équipes pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Visionnage de vidéo  
Exercices pratiques  
Mise en situation  
Exposé

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 160€/stagiaire\*

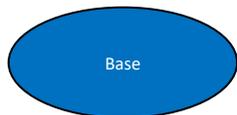
(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Le feu, son développement et sa propagation
- Les classes de feu et les extincteurs adéquats
- Pratique : Manipulation des extincteurs
- Le risque Incendie, cause, origine et prévention du risque d'incendie et de panique
- L'alerte, comprendre et interagir avec les services de secours
- Les procédures et techniques de mise en sécurité des personnes
- Les autres moyens d'évacuation adaptés aux établissements
- Les systèmes de détection, d'alarme et de lutte contre l'incendie
- Les autres outils d'extinction adaptés à chaque type de structure
- Pratique : Appliquer ses connaissances par rapport aux besoins de son établissement

### Règlementation / Usage :

Articles R. 4227-37 à R. 4227-41 du Code du Travail



## L'essentiel de la prévention incendie et manipulation des extincteurs

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Agir face à un départ de feu avec un extincteur adapté
- Réagir en cas d'alarme incendie par l'alerte des secours et la protection des personnes

### Animation :

Formateur (rice) incendie  
Sapeur Pompier

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Toute personne souhaitant apprendre à réagir en cas d'incendie

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Vidéos  
Exposés interactifs  
Exercices pratiques  
Manipulation sur feu réel

### Durée de la formation :

0,5 jour(s) 3,5 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 80€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Le feu, son origine et son développement
- Pratique : Manipuler les extincteurs adaptés à chaque classe de feu
- Alarmer et mettre en sécurité les personnes efficacement (évacuation, transfert, etc.)
- Alerter et interagir avec les secours

### Règlementation / Usage :

Articles R. 4227-37 à R. 4227-41 du Code du Travail

MàJ 13/01/2025

### Objectifs :

- Identifier le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail comme acteur de la prévention au sein de son activité professionnelle et dans la vie courante
- Apprendre à intervenir face à un accident
- Apprendre les gestes de premiers secours afin de protéger, examiner, faire alerter, secourir, soit au sein de l'entreprise avec ses spécificités, soit dans le cadre public / privé

### Animation :

Formateur SST habilité par l'INRS

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnels des équipes pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Apports méthodologiques et techniques  
Exercices pratiques  
Exposés

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 minimum et 10 maximum

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 320€/stagiaire\*

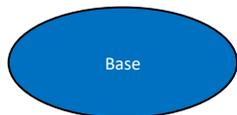
(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Situer le cadre juridique de l'intervention du SST
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la situation et la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Identifier les risques spécifiques à l'entreprise et émergents (attentats, etc.) et les conduites à tenir

### Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal



## Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

Màj 09/01/2025

### Objectifs :

- Maintenir et actualiser ses connaissances pratiques de Sauveteur Secouriste du Travail
- Développer ses compétences comme acteur de la prévention
- Maîtriser les gestes de premiers secours afin de protéger, examiner, faire alerter, secourir, soit au sein de l'entreprise avec ses spécificités, soit dans le cadre public / privé

### Animation :

Formateur SST habilité par l'INRS

### Prérequis et publics concernés :

Titulaire du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » délivré par l'INRS

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Apports méthodologiques et techniques  
Exercices pratiques  
Exposés

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 minimum à 10 maximum

### Tarif net de taxe :

**Intra** : Nous consulter

**Inter** : 160€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Réforme et évolution du sauvetage secourisme du travail
- Rappel sur le cadre juridique de l'intervention et de la responsabilité du SST dans et en dehors de son entreprise  
Rappel des missions du S.S.T, relais de la prévention au sein de son entreprise
- Point sur l'évolution des risques et les risques émergents
- Point sur l'évolution des techniques, les nouvelles procédures  
Révision des principaux gestes d'urgence et des techniques de secourisme en fonction des écarts constatés
- Evaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du S.S.T

### Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Identifier son rôle de Premier intervenant au sein de la chaîne des secours
- Apprendre les gestes de premiers secours afin de protéger, alerter et secourir face à une urgence vitale évidente

### Animation :

Formateur (-trice) aux Premiers Secours

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnels des équipes pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Etudes de cas  
Atelier d'apprentissages  
Réalisation des gestes

### Durée de la formation :

0,5 jour(s) 3,5 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra** : Nous consulter

**Inter** : 80€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Connaître le rôle du premier intervenant
- Protéger une scène d'accident et se protéger soi-même
- Connaître les moyens d'alerte et d'alerte aux populations
- Réagir face à une victime présentant un étouffement
- Réagir face à une victime présentant un saignement abondant
- Réagir face à une victime ayant perdu connaissance
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque

### Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Agir face à un départ de feu avec un extincteur adapté
- Réagir en cas d'alarme incendie par l'alerte des secours et la protection des personnes
- Identifier son rôle de Premier intervenant au sein de la chaîne des secours
- Apprendre les gestes de premiers secours afin de protéger, alerter et secourir face à une urgence vitale évidente

### Animation :

Sapeur-Pompier  
Formateur (rice) incendie et secourisme

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnels des équipes  
pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Etude de cas  
Atelier d'apprentissage  
Exposés interactifs

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 160€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Le feu, son origine et son développement
- Pratique : Manipuler les extincteurs adaptés à chaque classe de feu
- Alarmer et mettre en sécurité les personnes efficacement (évacuation, transfert, etc.)
- Alerter et interagir avec les secours
- Connaître le rôle du premier intervenant
- Protéger une scène d'accident et se protéger soi-même
- Connaître les moyens d'alerte et d'alerte aux populations
- Réagir face à une victime présentant un étouffement
- Réagir face à une victime présentant un saignement abondant
- Réagir face à une victime ayant perdu connaissance
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque

### Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal  
Articles R. 4227-37 à R. 4227-41 du Code du Travail

## Les gestes et bonnes pratiques en cas d'accident

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Identifier le rôle du Premier intervenant au sein de la chaîne des secours
- Agir en sécurité dans le cadre du premier secours
- Alerter et interagir avec les services de secours
- Réaliser les gestes de premier secours face à une détresse vitale évidente
- Réaliser les procédures d'urgence face à une plainte de la victime

### Animation :

Formateur (-trice) aux premiers secours  
Formateur (-trice) Sauveteur Secouriste  
du Travail

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnels des équipes  
pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Etude de cas  
Atelier d'apprentissage  
Exposés interactifs  
Mise en situation

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra** : Nous consulter

**Inter** : 160€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Rôle du secouriste dans la chaîne des secours en France
- Protéger une scène d'accident et se protéger soi-même
- Connaître les moyens d'alerte et d'alerte aux populations (Alertes sonores, FR-Alert)
- Réagir face à une victime présentant un étouffement
- Réagir face à une victime présentant un saignement abondant
- Réagir face à une victime ayant perdu connaissance
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque, avec ou sans défibrillateur
- Réagir face aux traumatismes de la peau et des membres
- Réagir face à un malaise

### Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Reconnaître les situations dangereuses pour les prévenir
- Alerter les services de secours
- Réaliser des Gestes de secours liés à une urgence vitale

### Animation :

Formateur (rice) aux premiers secours

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnels en contact avec des enfants

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Atelier d'apprentissage

Exposés interactifs

Mises en situation

### Durée de la formation :

0,5 jour(s) 3,5 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra** : Nous consulter

**Inter** : 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Le mécanisme d'apparition du danger
- Les règles de prévention en lien avec la petite enfance
- Les numéros des services de secours et l'alerte
- Réagir face à un étouffement
- Réagir face à un enfant qui ne répond pas
- Réagir face à un enfant qui ne respire pas

### Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Reconnaître les types d'informations prises en compte par les règles FALC
- Estimer les enjeux et besoins liés à l'accès à l'information dans sa structure
- Formuler les règles spécifiques liés aux types d'information
- Appliquer les règles du FALC sur un document type propre à chaque stagiaire

### Animation :

Formateur(-rice) en communication  
Professionnel (-le) du médico-social

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Professionnels en lien avec un public  
nécessitant la mise en place de la  
démarche FALC

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Études de cas  
Exposés  
Études de documents  
Mises en situation

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra** : Nous consulter

**Inter** : 300€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les enjeux liés au FALC
- Les origines du référentiel pour l'information pour tous
- Les règles spécifiques pour les informations écrites
- Le format et mise en page des écrits
- Choix des mots, écriture des phrases et des textes
- Les règles spécifiques liés aux informations électroniques
- Concevoir un site internet ou un support multimédia
- Les règles spécifiques liés aux vidéos
- Les règles spécifiques liés aux fichiers audios

### Règlementation / Usage :

Articles L. 5212-1 à L. 5212-17 et R. 4141-2 du code du travail

## Adapter sa posture professionnelle et sa communication face à un public présentant des troubles psychiques

Màj 09/01/2025

### Objectifs :

- Repérer les personnes en difficultés psychiques pour établir un rapport
- Prévenir les risques liés au contact avec des personnes présentant des troubles psychiques
- Promouvoir l'alliance en adaptant sa posture et sa communication

### Animation :

Formateur(-rice) aux techniques de communication

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnel au contact de public pouvant présenter des problématiques psychiques

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et méthodologiques

Jeux de rôles

Exercices pratiques

Études de cas concrets

Retour d'expérience

Question réponse

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 300€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Trouble psychique et relation éducative
- Repérer une personne en situation de trouble
- Se synchroniser pour établir un rapport
- L'importance du temps dans la prise en charge
- Les techniques de communication dans un contexte de difficulté psychique
- Utiliser un langage adapté
- Questionner ses propres représentations pour les comprendre
- Adapter sa posture en restant authentique et professionnel
- Prévenir les risques pour soi et l'autre
- Appréhender la notion des stades de compétence
- Définir et s'appuyer sur un réseau riche et proactif
- Comprendre les limites de la prise en charge spécifique des personnes en situation de trouble psychique

### Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 du code du travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Connaître le fonctionnement de la voix, la respiration
- Reconnaître et améliorer des pratiques vocales utilisées en situation de travail
- Appliquer des techniques de relaxation, de respiration et de diction pour une prise de parole en public
- Améliorer sa diction et sa posture pour une bonne projection vocale
- S'affirmer en osant libérer sa parole

### Animation :

Orthophoniste DE

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Manager

Enseignant

Public dont l'utilisation de la voix est une composante professionnelle essentielle

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques

Échanges et partage d'expériences

Jeux de rôles

Exercices pratiques

Question réponse

Exercices donnés aux bénéficiaires pour consolider leur acquis

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

6 à 8 maximum

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 600€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Article L.4121-1 du code du travail

### Contenu :

- Connaître le fonctionnement des cordes vocales, et des mécanismes de la phonation.
- Identifier sa respiration naturelle et confortable (couché, assis, debout).
- S'entraîner à des techniques de relaxation et de diction
- Pouvoir prévenir l'effet du stress sur sa voix en régulant sa respiration et/ou sa posture
- Savoir contrôler son débit de parole et la reprise d'air.
- Améliorer sa diction pour une bonne projection vocale

*Formation développée avec notre partenaire*



## Repérer et conseiller dans les troubles du développement du langage oral chez l'enfant de 2 à 6 ans

Màj 09/01/2025

### Objectifs :

- Identifier les mécanismes du développement du langage oral (repères) pour savoir orienter et prévenir les troubles du langage oral
- Distinguer les différents troubles du développement du langage oral via leur classification (fonctionnels v/s structurels)
- Savoir repérer les signes d'appel et les pathologies à suspecter pour dépister au mieux
- Interpréter un bilan orthophonique

### Animation :

Orthophoniste DE

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Médecins généralistes ou pédiatres  
Personnels soignants en milieu pédiatrique

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Échanges et partages d'expériences  
Apports théoriques  
Analyses de cas  
Jeux de rôles  
Fiches repères données aux bénéficiaires

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

8 à 16 maximum

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 300€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les étapes de développement du langage oral
- La classification des troubles du langage oral.
- Identification des signes d'appel et les pathologies à suspecter
- Entraînement au dépistage des troubles du langage oral
- Connaître et interpréter un bilan orthophonique
- Savoir prévenir et orienter les troubles du langage oral

*Formation développée avec notre partenaire*



### Règlementation / Usage :

Aider les praticiens dans leur quotidien de travail pour repérer et conseiller dans les troubles du développement du langage oral chez l'enfant de 2 à 6 ans

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Acquérir les bonnes pratiques écocitoyennes
- Devenir un relais efficace au sein de son entreprise dans le cadre de la politique de développement durable
- Se familiariser avec les fiches pédagogiques et l'affichage « éco-gestes »

### Animation :

Ingénieur QHSE  
Qualiticien (-ne)  
Formateur (-rice) spécialisé(e) en  
développement durable

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnels des équipes  
pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et méthodologiques  
Exercices pratiques  
Études de cas concrets  
Jeux de rôles

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les enjeux du développement durable
- Les grands principes du développement durable
- L'enjeu majeur du développement durable
- Le développement durable pour qui ?
- L'écocitoyenneté
- La dimension environnementale du développement humain : Économiser l'eau / Protéger la forêt / Protéger l'écosystème / La biodiversité
- Appréhender le développement durable et les éco-gestes au quotidien, consommer autrement : L'énergie / Les déchets / L'eau / L'éco-consommation / Les transports / Les équipements (la climatisation, l'éclairage, les appareils électriques, les ouvertures, etc.)
- Les énergies renouvelables
- Trier pour mieux recycler
- Le développement humain, la dimension sociale du développement durable

### Règlementation / Usage :

Article L.541-1-1 du Code de l'environnement

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Préparer les différents aspects d'un trajet
- Mettre en pratique les principes de l'écoconduite adaptés aux conditions de circulation
- Identifier les différents aspects du risque routier et les conduites à tenir

### Animation :

Spécialiste de la conduite  
Formateur (-rice) en risque routier

### Prérequis et publics concernés :

Titulaire du permis de conduire  
Usager de la route

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Exercice pratique  
Mise en situation

### Durée de la formation :

0,5 jour(s) 3,5 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

3 à 4

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 150€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Conduite responsable : enjeux, rôle et responsabilité du conducteur.
- Les impacts environnementaux et financiers de l'automobile
- La préparation du véhicule, pression des pneus, charge inutile, carrosserie et aérodynamique
- L'écoconduite :
- Régime moteur et consommation
- La méthode des trois phases de l'écoconduite
- Démarrage, passage et choix des rapports, gestion de l'accélération et de l'allure
- Ralentissement, coupure moteur, consommation au ralenti
- Dispositifs aides à l'écoconduite
- Mise en pratique sur route
- La prévention du risque routier :
- Accidentologie : chiffres clés, principaux facteurs d'accident,
- Limites physiologiques du conducteur, distances de sécurité et influence de la vitesse, angles morts et positionnement sur la chaussée. Impact des perturbateurs (distraction, alcool, drogue, médicaments).
- L'action de premier intervenant face à un accident de la route, protéger et alerter

### Règlementation / Usage :

Article 136 - LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Acquérir les fondamentaux de la prévention des risques infectieux : cas de la légionellose (la maladie du légionnaire)
- Connaître la réglementation relative à la prévention de la légionellose dans un établissement médico-social et au carnet sanitaire de l'eau
- Mettre en place les actions et en assurer la traçabilité telles que prévues dans le carnet sanitaire de l'eau

### Animation :

Qualiticien (-ne)  
Inspecteur(-rice) de salubrité

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnel d'entretien des installations sanitaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Études de cas concrets  
Autodiagnostic  
Exercices pratiques

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Qu'est-ce que le carnet sanitaire de l'eau ?
- Pourquoi un carnet sanitaire de l'eau ?
- Rappel sur le risque infectieux lié à la légionelle
- Réglementation applicable – code de la santé publique
- Objectif du carnet sanitaire : assurer la surveillance des installations
- Intérêts du carnet sanitaire :  
Connaître concrètement les installations,  
Apprécier l'ensemble des travaux qui ont d'ores et déjà été effectués (ou qui sont en cours)  
Assurer une traçabilité des interventions de prévention du risque infectieux / légionelles
- Les 2 parties fondamentales du Carnet sanitaire :  
Partie structurelle (sous forme de nomenclature) :  
Reflet des installations, plan, schéma de principe, recensement des différents réseaux de distribution, des équipements, etc.  
Partie exploitation :  
Toutes les interventions humaines relatives à son bon fonctionnement, opérations de maintenance, d'entretien, de surveillance, etc.
- Cas concret :  
Autodiagnostic du carnet existant  
Amélioration de l'existant par appropriation et adaptation du carnet sanitaire de l'eau sur base des outils mis à disposition

### Règlementation / Usage :

Arrêté du 1er février 2010 / Arrêté du 30 décembre 2022

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène
- Appréhender la réglementation
- Appréhender le risque sanitaire
- Assurer une traçabilité

### Animation :

Formateur (-rice) Hygiène alimentaire

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs en chaîne de production alimentaire

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Étude de cas  
Mise en situation  
Exposé  
Exercices d'application  
Brainstorming

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les dangers sanitaires
- Les dangers biologiques liés à l'homme
- Les dangers liés aux produits de la pêche
- Les dangers liés aux matières premières
- La réglementation européenne
- La responsabilité des différents acteurs
- Manipulation des produits en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène
- Entretien des chaînes de production
- La traçabilité

### Réglementation / Usage :

Règlement (CE) n°852/2004 du 24 avril 2004

## Hygiène alimentaire dans les établissements de restauration commerciale

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Identifier les grands principes de la réglementation en relation avec la restauration commerciale
- Analyser les risques liés à une insuffisance d'hygiène en restauration commerciale
- Mettre en œuvre les principes de l'hygiène en restauration commerciale

### Animation :

Formateur (-rice) Hygiène alimentaire

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnels des restaurations

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Etude de cas

Exposés interactifs

Exercices pratiques

Mise en situation professionnelle

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

6 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra** : Nous consulter

**Inter** : 500€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Microbiologie des aliments
- Les dangers microbiologiques dans l'alimentation
- Les moyens de maîtrise des dangers microbiologiques
- La chaîne du froid et la chaîne du chaud
- Les dangers chimiques, physiques et biologiques
- Notions de déclaration, agrément, dérogation à l'obligation d'agrément
- L'hygiène des denrées alimentaires (réglementation communautaire en vigueur)
- La traçabilité et la gestion des non-conformités
- L'arrêté en vigueur relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail
- Les contrôles officiels
- Les Bonnes pratiques d'Hygiène
- Les principes de l'HACCP
- Les mesures de vérification

### Réglementation / Usage :

Article L. 233-4 du code rural et de la pêche / Arrêté du 12 février 2024

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Appliquer les principes de l'hygiène alimentaire en cuisine
- Évaluer l'organisation et l'efficacité de l'entreprise ou de l'établissement en matière d'hygiène alimentaire
- Définir un plan d'action pour élaborer son plan de maîtrise sanitaire

### Animation :

Formateur (-rice) Hygiène alimentaire

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnel travaillant en cuisine

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Etude de cas

Atelier d'apprentissage

Exposés interactifs

Mise en situation

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra** : Nous consulter

**Inter** : 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Définition de l'hygiène alimentaire
- Cadre réglementaire (Le paquet hygiène)
- La démarche HACCP : principes et méthode
- Les 3 principaux dangers en restauration collective : physique, chimique, biologique
- Zoom sur le risque microbien
- Les TIAC (Toxi-infections Alimentaires Collectives)
- La méthode des 5 M (Main-d'œuvre, Milieu, Matériel, Matière, Méthode)
- La mise en œuvre des 5 M dans une cuisine satellite
- Les différentes étapes de la réception des denrées jusqu'à l'évacuation des déchets
- Le nettoyage et la désinfection des matériels et surfaces des locaux
- Les Contrôles des procédés (fiches d'autocontrôle, enregistrements obligatoires, maîtrise du froid, mixés, plats témoins, surplus, déchets, etc.)

### Règlementation / Usage :

Règlement (CE) n°852/2004 du 24 avril 2004

## Word : l'essentiel pour débuter en appliquant de bonnes pratiques

MàJ 13/01/2025

### Objectifs :

- Réaliser les bonnes pratiques pour créer des documents clairs et lisibles
- Créer et mettre en forme différents types de documents (lettre, mémo, compte rendu)

### Animation :

Formateur (rice) en informatique

### Prérequis et publics concernés :

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur équipé du logiciel Word et posséder les connaissances de bases de l'environnement Windows  
Tout public

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou distanciel

### Méthode d'apprentissage :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 12 stagiaires

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les bonnes pratiques pour créer des documents clairs et lisibles
  - Se repérer dans l'environnement Word
- Rappel des principes de base des outils bureautiques  
Les menus et barres d'outils
- Créer et mettre en forme des documents simples de type lettre ou mémo
- Les essentiels de la mise en page (marges, orientations, ...)
- Les options proposées dans le groupe de commandes « Police »
- Les options proposées dans le groupe de commandes « Paragraphe »
- Les différents types de tabulation
- Créer et mettre en forme des documents de type compte rendu
- Créer et mettre en forme des tableaux  
Insérer et mettre en forme des objets :  
Tableaux et graphiques Excel  
Images, photos  
Appliquer et modifier des styles pour gagner en efficacité
- Gérer les en-têtes et les pieds de page  
Insérer des sauts de page  
Numéroter les pages

*Formation développée avec notre partenaire*

**CoqueLicoH**   
Au service de votre performance

### Règlementation / Usage :

Article L6321-1 du code du travail

## Powerpoint : l'essentiel pour débuter en appliquant de bonnes pratiques

MàJ 13/01/2025

### Objectifs :

- Utiliser de bonnes pratiques pour créer et modifier ses présentations
- Définir sa ligne graphique pour garantir une cohérence visuelle de ses supports

### Animation :

Formateur (rice) en informatique

### Prérequis et publics concernés :

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur équipé du logiciel PowerPoint et posséder les connaissances de bases de l'environnement Windows  
Tout public

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou distanciel

### Méthode d'apprentissage :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 12 stagiaires

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les questions à se poser en amont de la création de sa présentation

Les points clés pour une présentation réussie

Des supports visuels pour quoi faire

- Gérer le contenu de ses diapositives

Insérer et mettre en forme du texte

Créer des tableaux et des graphiques

Insérer et mettre en forme des objets :

Tableaux et graphiques Excel,

Images, photos, vidéos, son

Schémas et organigrammes avec SmartArt

Utiliser les outils de dessins

- Garantir une cohérence visuelle de ses supports

Définir l'arrière-plan des diapositives (logo, couleurs, polices,...)

Créer des masques de diapositive (dispositions, puces, ...)

Gérer les entêtes et pieds de page

*Formation développée avec notre partenaire*

**CoqueLicoH** 

Au service de votre performance

### Règlementation / Usage :

Article L6321-1 du code du travail

## Accueillir et accompagner une personne en situation de handicap physique

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Identifier les caractéristiques et besoins de la personne en situation de handicap
- Accueillir et renseigner les personnes en situation de handicap
- Permettre aux personnes handicapées mentales de repérer facilement les lieux qui leur proposent un accueil, un accompagnement et des prestations adaptés

### Animation :

Professionnel(-le) du médico-social

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnels des équipes pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques méthodologiques et législatifs  
Etudes de cas concrets  
Retour d'expérience

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Qu'est-ce que le handicap physique ?

Origines

Définition

Différentes formes de handicaps

- La personne en situation de handicap physique
- L'accueil d'une personne en situation de handicap physique
- A partir d'études de cas, analyser les problèmes rencontrés et envisager les mesures à mettre en oeuvre pour une réelle accessibilité
- Le handicap, la famille et la société :  
Famille et environnement  
Approche des difficultés relationnelles dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Exercices pratiques avec les outils de la qualité (Ishikawa, etc.)

### Règlementation / Usage :

Articles L. 5212-1 à L. 5212-17 du Code du Travail

## Accueillir et accompagner une personne en situation de handicap mental

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Identifier les caractéristiques et besoins de la personne en situation de handicap
- Accueillir et renseigner les personnes en situation de handicap mental
- Permettre aux personnes handicapées mentales de repérer facilement les lieux qui leur proposent un accueil, un accompagnement et des prestations adaptés

### Animation :

Professionnel (-le) du médico-social

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Personnels des équipes pluridisciplinaires

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et législatifs  
Études de cas concrets

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Qu'est-ce que le handicap mental ?
- Origines  
Définition  
Différentes formes de handicaps
- La personne en situation de handicap mental
  - Comment accueillir et quel comportement adopter avec une personne en situation de handicap mental
  - A partir d'études de cas, analyser les problèmes rencontrés et envisager les mesures à mettre en oeuvre pour une réelle accessibilité
  - Le handicap, la famille et la société :
- Famille et environnement  
Approche des difficultés relationnelles dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Exercices pratiques avec les outils de la qualité (Ishikawa, etc.)

### Règlementation / Usage :

Articles L. 5212-1 à L. 5212-17 du Code du Travail

## Maîtriser les enjeux et les compétences de mon métier au sein de ma nouvelle entreprise

Màj 13/01/2025

### Objectifs :

- Affiner la compréhension de son environnement professionnel au sein de sa nouvelle entreprise
- Exploiter ses ressources individuelles pour aborder efficacement son métier et ses possibles évolutions
- Apprendre à diriger ses freins à l'efficacité professionnelle

### Animation :

Formateur (rice) spécialisé en ressources humaines

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Néo-embauchés d'entreprises de tout secteur d'activité

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Séquences de réflexions individuelles ou en groupe  
Echanges croisés entre les participants  
Apports théoriques

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 12 stagiaires

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 500€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Mon environnement professionnel  
Comprendre ce à quoi je suis confronté (environnement externe)  
Se repérer dans son contexte de travail (environnement interne)  
Mon système de valeurs et celui énoncé de l'entreprise  
Maîtriser ma fiche de poste :  
Mes missions et activités  
Les compétences à déployer ou à acquérir pour mener à bien mes missions
- Prendre conscience de mes ressources individuelles pour mieux les exploiter  
Mes appétences et mes motivations  
Maîtriser mes automatismes comportementaux (mes Drivers)  
Mes principaux traits de personnalité

*Formation développée avec notre partenaire*

**CoqueLicoH**   
Au service de votre performance

### Règlementation / Usage :

Article L6321-1 du code du travail

Màj 13/01/2025

### Objectifs :

- Prendre conscience de ses ressources individuelles pour mieux les exploiter
- Identifier ses freins potentiels pour être capable de les lever
- Repérer ses compétences actuelles et celles à acquérir

### Animation :

Formateur (rice) spécialisé en ressources humaines

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Toute personne souhaitant amorcer une évolution professionnelle

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Séquences de réflexions individuelles ou en groupe

Echanges croisés entre les participants

Apports théoriques

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 12 stagiaires

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 400€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Mon système de valeurs
- Mes appétences et mes motivations
- Maîtriser mes automatismes comportementaux (mes Drivers)
- Les différentes composantes de mon environnement personnel
- Mes principaux traits de personnalité
- Le concept de compétences (connaissances, savoir-faire, savoir-être)
- Identifier mes principales compétences
- Identifier les compétences que je souhaiterais acquérir

*Formation développée avec notre partenaire*

**CoqueLicoH**   
Au service de votre performance

### Règlementation / Usage :

Article L6321-1 du code du travail

# Travailleurs ESAT EA

## Cuisine collective : Hygiène, organisation, outils d'enregistrement

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Appliquer les principes de la démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point = Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise)
- Utiliser les bonnes pratiques en cuisine satellite
- Évaluer l'organisation et l'efficacité de l'entreprise ou de l'établissement en matière d'hygiène alimentaire

### Animation :

Qualiticien (-ne)  
Inspecteur (-rice) de salubrité

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personnes accueillies en Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Études de cas concrets  
Autodiagnostic  
Exercices pratiques

### Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 600€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Règlement (CE) n°852/2004 du 24 avril 2004

### Contenu :

- Définition de l'hygiène
- Connaître son rôle au sein de l'équipe de restauration
- La démarche HACCP :
  - o Les principes
  - o La méthode
- Les 3 principaux dangers en restauration collective : physique, chimique, biologique
- Zoom sur le risque microbien
- Les TIAC (Toxi-infections Alimentaires Collectives)
- Les différentes étapes de la réception des denrées jusqu'à l'évacuation des déchets
- Le nettoyage et la désinfection des matériels et surfaces des locaux
- Contrôles des procédés :
  - o Les fiches d'autocontrôle
  - o Les mesures correctives
- Les enregistrements obligatoires
- La maîtrise du froid
- Les mixés
- Les plats témoins
- Le surplus
- Les déchets
- L'huile de friture
- Le stockage de la vaisselle

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Savoir utiliser le matériel en autonomie
- Mettre en œuvre la prévention des risques en espace vert
- Conduire un microtracteur et/ou une tondeuse autoportée en sécurité
- Réaliser du travail en hauteur en toute sécurité
- Entretenir couramment le matériel des travaux d'espace vert

### Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels  
Moniteur (-rice) d'atelier d'ESAT

### Prérequis et publics concernés :

Travailleurs en espace vert

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Ateliers pratiques : manipulation du matériel  
Conduite sur microtracteur  
Etudes de cas  
Mises en situation  
Démonstrations

### Durée de la formation :

4 jour(s) 28 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 640€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Protection des biens lors du chantier : mobilier, bâchage
- Risques professionnels : brûlures, plaies, troubles musculosquelettiques
- La prévention des accidents en espace vert
- Le matériel d'espace vert et son utilisation : taille haie, outils de coupe
- Le microtracteur et ses outils : être autonome en sécurité
- Adopter une posture adéquate au poste de conduite
- Parcours de conduite sur microtracteur et/ou tondeuse autoportée
- Montage et démontage des échafaudage, mise en place des échelles
- La sécurité liée au travail en hauteur pour soi et pour les autres
- Protection collective et protection individuelle (EPI)
- Entretien courant des machines et outils

### Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1-5 du code du travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Savoir utiliser le matériel en autonomie
- Mettre en œuvre la prévention des risques en espace vert
- Conduire un microtracteur et/ou une tondeuse autoportée en sécurité
- Entretien couramment le matériel des travaux d'espace vert

### Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels  
Moniteur (-rice) d'atelier d'ESAT

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs en espace vert

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Ateliers pratiques : manipulation du matériel  
Conduite sur microtracteur  
Etudes de cas  
Mises en situation  
Démonstrations

### Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Protection des biens lors du chantier : mobilier, bâchage
- Risques professionnels : brûlures, plaies, troubles musculosquelettiques
- La prévention des accidents en espace vert
- Le matériel d'espace vert et son utilisation : taille-haie, outils de coupe
- Le microtracteur et ses outils : être autonome en sécurité
- Adopter une posture adéquate au poste de conduite
- Parcours de conduite sur microtracteur et/ou tondeuse autoportée
- Protection collective et protection individuelle (EPI)
- Entretien courant des machines et outils

### Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 à 5 du Code du travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Savoir utiliser le matériel en autonomie
- Mettre en œuvre la prévention des risques en espace vert
- Réaliser du travail en hauteur en toute sécurité
- Entretien couramment le matériel des travaux d'espace vert

### Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels  
Moniteur (-rice) d'atelier d'ESAT

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs en espace vert

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Ateliers pratiques : manipulation du matériel  
Conduite sur microtracteur  
Etudes de cas  
Mises en situation  
Démonstrations

### Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Protection des biens lors du chantier : mobilier, bâchage
- Risques professionnels : brûlures, plaies, troubles musculosquelettiques
- La prévention des accidents en espace vert
- Le matériel d'espace vert et son utilisation : taille-haie, outils de coupe
- Le microtracteur et ses outils : être autonome en sécurité
- Adopter une posture adéquate au poste de conduite
- Parcours de conduite sur microtracteur et/ou tondeuse autoportée
- Protection collective et protection individuelle (EPI)
- Entretien courant des machines et outils

### Règlementation / Usage :

Article L4121-1 à 5 et L. 4141-1 à 4141-4 du Code du travail

## Identifier et maîtriser les risques liés aux espaces verts et maçonnerie

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Appréhender les risques professionnels en atelier espaces verts et maçonnerie
- Identifier les mesures de prévention applicables et règles de bonnes pratiques
- Utiliser le matériel efficacement et en sécurité

### Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels  
Moniteur (-rice) d'atelier d'ESAT

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleur d'ESAT  
Moniteur d'atelier en ESAT

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Ateliers pratiques : manipulation du matériel  
Études de cas  
Mise en situation  
Démonstration

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 500€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les accidents du travail
- Prévention des risques – savoir repérer ses risques
- Protection individuelle :
- Tenues de travail et équipements spécifiques de la tête aux pieds
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Protection collective :
- Travailler en équipe, se coordonner sans gêner, optimiser ses efforts sans se fatiguer
- Travailler en bord de route, balisage du chantier
- L'entretien du matériel : une garantie de fonctionnement
- Le rangement : matériel, carburant
- La préparation et le chargement des camions
- La préparation et l'organisation du chantier (risques de chute, liés au travail sur voirie, liés aux manutentions etc.)
- Règles de sécurité à appliquer avec le matériel (manuel, électroportatif, échelles, échafaudages, etc.)
- Utiliser correctement les matériels, identifier leurs dangers spécifiques
- Risques spécifiques (électrique, chimique, amiante)
- La gestion de la coactivité
- L'hygiène

### Règlementation / Usage :

Articles L. 4141-2 / R. 4311-4 / R. 4324-1 à R. 4324.23 / R. 4323-81 à R. 4323-88 du code du travail

## Bonnes pratiques de prévention face aux risques professionnels en ateliers de conditionnement

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Reconnaître les situations à risque liés aux ateliers de conditionnement
- Prévenir les maladies professionnelles en utilisant les bonnes pratiques et postures de travail
- Mettre en œuvre les procédures et techniques liés à la prévention des risques au poste de travail
- Réagir face à un accident du travail en situation professionnelle

### Animation :

Éducateur (-rice) Technique Spécialisé (e)  
Moniteur (-rice) d'atelier

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleur d'ESAT  
Moniteur d'atelier en ESAT

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Ateliers pratiques : manipulation du matériel  
Études de cas  
Mise en situation  
Démonstration  
Apports théoriques et méthodologiques

### Durée de la formation :

2 jour(s) 0 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 500€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Les risques en ateliers de conditionnement (électrique, stockage, matériel, coupures)
- Le mécanisme d'apparition du danger
- Les accidents du travail et maladies professionnelles
- Les Principes physiques de sécurité et d'économie d'efforts (PPSE) appliqués aux ateliers de conditionnement
- Les troubles musculosquelettiques (TMS) et pathologies liées aux ateliers de conditionnement
- Installation et prise en compte du poste de travail
- Manipulation, stockage du matériel
- Manipulation des charges inhérentes au poste de travail
- Etude du poste de travail et pistes d'aménagement
- Agir face à une plaie
- Agir face à un traumatisme des membres et des articulations

### Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 à 5 du Code du travail

## Initiation à la prévention des risques en santé sécurité au travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Comprendre les principales obligations en matière de santé et sécurité au travail
- Identifier le cadre juridique de la Santé et la sécurité des travailleurs et du public

### Animation :

Responsable sécurité  
Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Encadrement  
Représentant du personnel  
Salarié désigné compétent en santé sécurité au travail

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Etude de cas  
Atelier d'apprentissage  
Exposés interactifs  
Mise en situation

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

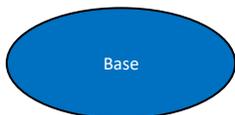
(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Acteurs institutionnels
- Affichages obligatoires
- Contrôles et vérifications périodiques (consignés dans les registres adaptés)
- Dispositions particulières à certaines catégories d'agents
- Documents réglementaires
- Équipements de travail
- Évaluation des risques et pénibilité
- Information et formation des travailleurs
- Gestion des entreprises extérieures
- Gestion des situations d'urgence
- Habilitation et autorisation
- Lieux de travail
- Autres activités et opérations
- Risques biologiques
- Risques chimiques

### Règlementation / Usage :

Article L4121-1 à 5 du Code du travail



## Les règles de base de la prévention des risques en atelier d'ESAT

Màj 09/01/2025

### Objectifs :

- Réagir face à un accident au travail et dans sa vie sociale
- Réagir face à un feu ou un début d'incendie
- Prévenir les risques électriques
- Prévenir les intoxications aux produits dangereux au travail et dans la vie quotidienne

### Animation :

Moniteur (-rice) d'atelier  
Formateur (-rice) sauveteur secouriste du travail

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personnes accueillies en Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et méthodologiques  
Études de cas concrets  
Exercices pratiques

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 400€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Article L4121-1 à 5 du Code du travail

### Contenu :

- Réagir face à un accident au travail ou dans la vie courante
  - o Protéger soi-même, les tiers et la victime
  - o Alerter les secours adaptés
  - o Agir face à un accident de manière adaptée
  - o Utiliser un défibrillateur cardiaque
- Faire face à un feu ou un début d'incendie
  - o Comprendre les notions de base de la combustion
  - o Identifier et utiliser les extincteurs adaptés au feu à éteindre
  - o Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour alerter les secours et évacuer un établissement
- Prévenir les risques électriques
  - o Identifier les risques électriques
  - o Adopter les bons réflexes pour réduire les risques électriques
  - o Maintenance et vérifications des appareils
- Prévenir les risques d'intoxication
  - o Identifier les caractéristiques des produits utilisés pour bien les utiliser
  - o Appréhender les risques liés à la prise de médicaments
- Adopter les réflexes de bonnes pratiques pour limiter les risques d'intoxications alimentaires

Màj 09/01/2025

### Objectifs :

- S'approprier une démarche méthodologique afin d'être un acteur de la qualité dans son travail
- Appréhender l'impact de la démarche qualité au sein de son établissement ou d'une entreprise donneuse d'ordre

### Animation :

Ingénieur (e) QHSE  
Responsable service technique et QHSE  
Moniteur (-rice) d'atelier d'ESAT  
Qualiticien (-ne)

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Études de cas  
Apports théoriques, législatifs et méthodologiques  
Mises en situation, vidéo  
Évaluation des acquis et remise de support écrit en fin de session

### Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 500€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Historique de la qualité
- La qualité dans le secteur médico-social
- Comprendre les principales fonctions d'un établissement de travail protégé
- Sensibilisation à la compréhension et l'intérêt des normes en vigueur dans son environnement de travail
- L'importance de la qualité du travail
- Principes et concepts de base : implication de tous les acteurs, chaîne de qualité, le « pas à pas », la mesure de la qualité, etc.
- Niveaux de qualité : qualité attendue, qualité voulue, qualité proposée, etc.
- Identifier les attentes et exigences des clients ;
- Les outils de la Qualité :  
Pour l'étude des problèmes : questionnaire systématique (QQQOCCP), 5M, etc.  
Pour le choix des priorités  
Pour la planification d'actions : roue de Deming, indicateurs qualitatifs et quantitatifs, etc.  
Pour la mesure des résultats : enquêtes de satisfaction, etc.
- Les coûts de la non-qualité
- Les mesures correctives
- La prise de responsabilité de chacun, par rapport aux coûts :  
L'organisation du poste de travail  
L'approche ergonomique  
Le respect des règles de sécurité
- Information sur l'organisation de la démarche qualité au sein de son établissement
- Aperçu sur les conditions d'agrément des établissements aux normes ISO 9000 et suivantes

### Règlementation / Usage :

Article 75 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Savoir se positionner correctement sur la chaussée lors de son déplacement professionnel ou personnel
- Pouvoir réagir face à un incident ou un accident (pannes, collisions, etc.)
- Être sensibilisé aux répercussions éventuelles des situations et comportements à risques (consommation d'alcool, défaut d'entretien, etc.)

### Animation :

Ingénieur(e) QHSE  
Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Études de cas  
Apports théoriques, législatifs et méthodologiques  
Exercices pratiques  
Jeux de rôles

### Durée de la formation :

4 jour(s) 28 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 800€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Identifier les notions fondamentales du code de la route :  
Repérer les panneaux et autres signalisations  
Connaître les règles fondamentales de circulation (positionnement sur la chaussée, rond-point, priorités, etc.)
- Se positionner sur la chaussée :  
Rouler du bon côté  
Respecter les règles du code de la route  
S'insérer et se positionner sur un rond-point
- Repérer les facteurs de risque routier (chargement, alcool, vitesse, fatigue, temps de réaction, distance de freinage et d'arrêt, etc.) ;
- Réagir en cas de panne ou d'accident (sécuriser, alerter, etc.) ?
- Acquérir une voiture en toute sérénité :  
Choisir entre voiture neuve ou occasion  
Faire attention pour bien choisir son véhicule  
Penser aux démarches administratives
- Identifier et utiliser les documents obligatoires :  
Comprendre les documents obligatoires  
Permis ou attestation  
Carte grise  
Carte verte  
Utiliser un constat européen
- Entretien son véhicule :  
Identifier les principaux organes du véhicule  
Faire les niveaux et la pression  
Suivre les contrôles périodiques (garage, etc.)

### Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 à 5 du code du travail

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Aider les stagiaires à mettre en œuvre une méthodologie adaptée pour vérifier le conditionnement et la palettisation, afin de valoriser leur travail et garantir un état de livraison correspondant aux attentes du client
- Apprendre aux stagiaires à utiliser des techniques de travail pour leur garantir une économie d'effort et une mise en sécurité
- Se situer dans l'environnement du travail à effectuer

### Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels  
Moniteur (-rice) d'atelier d'ESAT

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personnes accueillies en Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques, législatifs et méthodologiques  
Exercices pratiques

### Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 6

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 600€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Article R. 4541-8 du Code du Travail

### Contenu :

- Étude des différents types de palettes
- Consignes de sécurité et équipement
- Apprentissage des gestes et postures adaptés à la manutention des palettes
- Les Équipements de Protection Individuelle (E.P.I.)
- La protection collective, l'environnement
- Déplacement et stockage
- Empilage des palettes
- Le matériel de manutention : chariot élévateur, diable, gerbeur, transpalette (manuel ou électrique)
- Les zones de préparation de commande
- Le matériel de stockage :  
Rack de rangement, étagères  
Le parc de stockage des palettes
- Gerbage des contenants
- Repérer dans l'établissement, chez le client, les dispositifs existants : procédures, consignes, moyens matériels
- Choix de la palette avant expédition
- Le colisage sur la palette
- Le contrôle
- Le filmage de la palette
- L'étiquetage avant expédition
- Le chargement

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Permettre aux personnels d'acquérir les compétences nécessaires pour prévenir des accidents du travail par des gestes adaptés et l'utilisation des moyens de manutention adaptés
- Appréhender les risques particuliers relatifs aux transpalettes électriques à pousser ou à traction manuelle

### Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels  
Moniteur (-rice) d'atelier d'ESAT

### Prérequis et publics concernés :

Le stagiaire devra disposer de ses équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants, et tenue adaptée)

Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personne

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques, législatifs et méthodologiques  
Exercices pratiques

### Durée de la formation :

21 jour(s) 3 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 750€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Article R. 4141-15 du code du travail

### Contenu :

- Le conducteur et la réglementation
- Évocation des principaux accidents recensés
- Le port des équipements de protection individuelle
- La technologie des transpalettes automoteurs :
  - Les différents types d'appareils
  - Les capacités nominales
  - Les caractéristiques des transpalettes automoteurs
- Le cadre de mise en œuvre :
  - Vérifier la conformité de l'appareil avant son utilisation
  - S'assurer de la cohésion de la charge
  - En préparation de commandes
  - Le stockage des marchandises
  - Chargement / Déchargement des véhicules
  - Approvisionnement et espaces de travail
- Le stockage en hauteur (sur palettier, en piles)
- Les règles de conduite en sécurité
- La manutention, chargement des batteries
- L'entretien du matériel

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Permettre aux personnels d'acquérir les compétences nécessaires pour prévenir des accidents du travail par des gestes adaptés et l'utilisation des moyens de manutention adaptés
- Utiliser le transpalette manuel en respectant les Instructions ou consignes données aux conducteurs

### Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels  
Moniteur (-rice) d'atelier d'ESAT

### Prérequis et publics concernés :

Le stagiaire devra disposer de ses équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants, et tenue adaptée)

Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personnes accu

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques, législatifs, et méthodologiques  
Exercices pratiques

### Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 600€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Article R. 4141-15 du code du travail

### Contenu :

- Le choix du transpalette en fonction de la tâche à effectuer
- La technologie des transpalettes
- Les précautions à prendre pour éviter les accidents :  
La prévention des lombalgies lors de la palettisation/dépalettisation des colis  
Charges inadaptées.
- Utiliser un transpalette adapté aux charges manutentionnées et aux opérations de manutention à réaliser
- Le cadre de mise en œuvre
- Utiliser un transpalette adapté aux sols et surfaces de circulation
- Les déplacements :  
En circuits balisés  
En « chicanes »  
Les opérations de quais
- Respecter le plan de circulation de l'entreprise et les panneaux de signalisation
- Les règles de stockage du transpalette après utilisation :  
Consignes de sécurité à la fin du travail  
Les vérifications et l'entretien du transpalette

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Savoir repérer dans son travail les situations susceptibles soit de nuire à la santé, soit d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs
- Être en mesure de proposer des améliorations de sa situation de travail pour réduire les contraintes physiques

### Animation :

Ingénieur QHSE  
Intervenant(e) en prévention des  
risques professionnels

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et  
Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personnes accueillies en Section  
d'Initiation et de Première Formation  
Professionnelle (SIPFP)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Études de cas  
Apports théoriques, législatifs et  
méthodologiques

### Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 600€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Article R. 4541-8 du Code du Travail

### Contenu :

- Les règles de sécurité de l'établissement ou de l'entreprise d'accueil
- Les risques d'accidents du travail
- Les risques de dysfonctionnement
- Adapter des principes de comportement et les intégrer dans l'aménagement du poste de travail :
  - Organisation des postes de travail
  - Respect des règles de sécurité
  - Économies de mouvements
  - Postures
- L'information et la formation pratique aux techniques gestuelles ainsi qu'à l'étude des attitudes au poste de travail
- Utiliser les moyens de manutention adaptés
- Amélioration :
  - Étude critique des séquences observées
  - Analyse et recherche de solutions concrètes d'amélioration
- Les appareils de manutention
- Sensibilisation sur l'intérêt du document unique d'évaluation des risques professionnels

## M1 - Prévention des risques professionnels et de la vie courante : faire face à un accident

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Reconnaître les situations à risque dans la vie personnelle et professionnelle
- Mettre en place des mesures de prévention
- Réaliser une alerte aux secours
- Réaliser les gestes de premiers secours lors d'un accident

### Animation :

Formateur(-rice) secourisme  
Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personnes accueillies en Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Exercices pratiques  
Études de cas concrets

### Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 600€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Article R. 4224-15 du code du Travail / Article 223-6 du code pénal

### Contenu :

- Les éléments de la prévention au travail / dans sa vie sociale
- Analyse des risques spécifiques au travail / dans sa vie sociale
- Reconnaître les risques qui menacent la victime
- Assurer sa propre sécurité et celle des autres ;
- Protéger la victime et se protéger
- Supprimer ou isoler le danger
- Écarter la victime du danger
- Examiner la victime
- Savoir alerter les secours en fonction du lieu de l'accident
- Secourir la victime en effectuant les gestes de premiers secours adaptés à différentes situations
- Savoir prendre en compte les risques dans les actes de la vie sociale
- Utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)
- La trousse de secours /son contenu/comment l'utiliser

## M2 - Prévention des risques professionnels et de la vie courante : faire face à un début d'incendie

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Acquérir les principes fondamentaux de lutte contre le Feu
- Reconnaître les signaux d'alarme
- Alerter (application des consignes)
- Evacuer : rôle du responsable d'évacuation, rôle des guides-files, rôle des serre-files

### Animation :

Chef de service sécurité incendie  
Sapeur-pompier  
Chargé de prévention sécurité

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personnes accueillies en Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Exercices pratiques

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- Le feu :  
Les causes d'incendie  
Le développement d'un incendie  
Le Triangle du feu - La combustion  
La propagation - L'auto entretien du feu  
Classes de Feux A, B, C, D, F et d'origine électrique  
Comportement au feu des matériaux et éléments de construction
- Les différents extincteurs
- La sécurité incendie dans l'établissement :  
Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement  
Organisation générale de lutte contre l'incendie (point de rassemblement, etc.)  
Attitude à adopter en cas de début d'incendie  
Consignes générales et particulières
- Pratique :  
Extinction des trois classes de feux (solide, liquide et gazeux)  
Maniement des différents types d'extincteurs

### Règlementation / Usage :

Article R. 4227-28 et 39 du code du travail

## M3 - Prévention des risques professionnels et de la vie courante : Etre autonome dans ses déplacements

Màj 09/01/2025

### Objectifs :

- Savoir utiliser la diversité des modes de transport à notre disposition, une des clés de notre liberté de déplacement
- Permettre de mieux connaître et respecter le code de la route et les règles de sécurité, lors des déplacements (à pied, vélo, cyclomoteur, voiture sans permis)
- Permettre de mieux se repérer pour une plus grande autonomie

### Animation :

Ingénieur (e) QHSE  
Educatrice (-rice)

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personnes accueillies en Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et méthodologiques  
Études de cas concrets  
Exercices pratiques  
Retour d'expérience

### Durée de la formation :

1 jour(s) 21 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 600€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Contenu :

- On a tous besoin de se déplacer :  
Par quels moyens ?  
Pour quels usages ?
- Mieux appréhender son territoire et savoir s'organiser pour s'y déplacer (lecture de plan, signalétique ...) :  
Identifier le moyen le plus rapide et le plus sûr pour aller d'un point à un autre  
Savoir lire un plan et se repérer  
Préparer son trajet  
Identifier les différentes signalétiques lors des déplacements
- Les modes actifs :  
La marche à pied  
La bicyclette
- Utiliser des modes « classiques » :  
La voiturette  
Le cyclomoteur ou le scooter
- Les transports collectifs :  
Les urbains : bus, tramway, métro  
Les services de cars interurbains  
Le train  
L'avion
- Adopter les nouvelles tendances :  
Covoiturage  
Autoportage  
Intermodalité : panacher les modes
- Comparer les modes de déplacements existants (coût, efficacité, impact écologique ...)
- Optimiser ses déplacements habituels et prendre conscience de ses freins
- Renforcer la confiance en soi pour s'approprier de nouveaux territoires

### Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 du code du travail

## M4 - Prévention des risques professionnels et de la vie courante : Faire face aux risques électriques

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Reconnaître les dangers liés à l'électricité
- Mettre en place des mesures permettant de réduire le risque électrique

### Animation :

Moniteur(-rice) d'atelier d'ESAT  
Formateur(rice) en risque électrique

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personnes accueillies en Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et méthodologiques  
Études de cas concrets  
Exercices pratiques  
Retour d'expérience

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Article R. 4544-10 du code du travail

### Contenu :

- Réglementation sur le risque électrique
- Les accidents courants
- Analyse des risques électriques au travail
- Analyse des risques électriques dans la vie courante dans :
  - Le salon
  - La salle de bain
  - La cuisine
  - La chambre
  - Les appareils de chauffage
  - Les prises électriques
  - Le jardin
  - Le garage
- Vérifications et contrôles des installations électriques
  - Les organismes de vérifications
  - Les contrôles obligatoires
  - Les vérifications usuelles
- Maintenance du matériel électrique
- Respect des instructions d'installation électrique et d'entretien

## M5 - Prévention des risques professionnels et de la vie courante : Faire face au risque d'intoxication

MàJ 09/01/2025

### Objectifs :

- Prévenir les intoxications aux produits dangereux au travail et dans la vie quotidienne
- Utilisation des médicaments en sécurité et risques sur le milieu professionnel
- Connaître les bases d'une alimentation saine et équilibrée
- Notion d'hygiène lors de la préparation des repas
- Trier et recycler ses déchets pour ne pas intoxiquer l'environnement

### Animation :

Qualiticien (-ne)  
Inspecteur(-rice) de salubrité

### Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis  
Travailleurs (-euses) d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)  
Salariés d'Entreprises Adaptées (EA)  
Personnes accueillies en Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP)

### Modalité d'apprentissage :

Présentiel

### Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques  
Études de cas concrets  
Autodiagnostic  
Exercices pratiques

### Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

### Date, lieu :

A convenir mutuellement

### Nombres de participants :

4 à 10

### Tarif net de taxe :

**Intra :** Nous consulter

**Inter :** 200€/stagiaire\*

(\*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

### Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 du code du travail

### Contenu :

- Définir les intoxications, qu'est-ce que c'est, comment, qui ?
- Généralités sur les produits chimiques
- Etiquetage des produits :  
Apprendre à déchiffrer les étiquettes  
Lire entre les lignes
- Utiliser les produits dans les bons conditionnements
- Les produits d'entretien et leurs dangers :  
Précaution avant emploi  
Précaution à l'utilisation  
Les produits écolabels
- Avoir les bons réflexes en cas d'exposition accidentelle (brûlure, intoxication, etc.)
- Le plan de nettoyage :  
Journalier  
Hebdomadaire  
Mensuel
- Mémo pour l'entretien de mon logement
- Armoire à pharmacie :  
La prescription médicale  
Le contenu  
L'utilisation des médicaments  
L'automédication  
Alcool et médicaments  
Les intoxications alimentaires

### 1.1.1.1. CONDITIONS GENERALES DE VENTES (CGV)

#### 1 - DESIGNATION

Le terme général SAS Canopée Consult est utilisé pour désigner la structure qui a la charge de l'organisation et de la réalisation de la mission.

#### 2 - DEFINITION

Pour l'interprétation des présentes conditions générales, les termes ci-dessous devront être interprétés par rapport aux définitions du présent article :

- **Action de formation** : Processus mis en œuvre, dans un temps déterminé, pour permettre d'atteindre les objectifs pédagogiques de la formation. Les actions de formation financées par les employeurs se déroulent conformément à un programme préétabli en fonction d'objectifs pédagogiques préalablement déterminés qui précise les moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre et définit un dispositif permettant de suivre l'exécution de ce programme et d'en apprécier les résultats.
- **Consulting** : Le consulting consiste en une activité de conseil à destination des entreprises ou des organisations. C'est une prestation de service intellectuel disposant d'une ou plusieurs spécialités ou pas.
- **Client** : désigne le donneur d'ordre privé, public ou la personne physique,
- **Formation Inter** : formation qui regroupe des personnes, salariés, agents, de diverses entités dans une même action de formation.
- **Formation Intra** : formation qui regroupe des personnes, salariés, agents d'une même entité dans une même action de formation.
- **Organisation** : désigne d'une entité publique ou privée faisant appel à la SAS Canopée Consult
- **Règlement intérieur** : document écrit par lequel la SAS Canopée Consult détermine les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité, les règles applicables en matière de discipline ainsi que les modalités selon lesquelles est assurée la représentation des stagiaires pour les actions de formation d'une durée totale supérieure à cinq cents (500) heures et ce, conformément aux dispositions du Code du Travail.
- **Stagiaire** : personne engagée et active dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances et de leur mise en œuvre.

#### 3 - OFFRE

L'offre de prix de la SAS Canopée Consult est matérialisée par un document écrit adressé au client. La plaquette, le catalogue et le site « [www.canopeeconsult.fr](http://www.canopeeconsult.fr) » constituent les moyens de présentation des offres de la SAS Canopée Consult. Les informations issues du site mises à jour régulièrement priment sur celles du catalogue papier.

La SAS Canopée Consult reste détenteur, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux de la conception de la formation (document, logiciels, réalisations matérielles, etc.) et des supports remis au client.

L'entreprise ou l'établissement ne pourront faire usage commercial des produits issus de la conception de la formation ou des supports sans l'accord écrit de la SAS Canopée Consult.

#### 4 - COMMANDE

Toute commande ne prend effet qu'à réception du devis valant bon de commande dûment paraphé et signé par le client ou de tout autre document écrit et signé (lettre, courriel ou télécopie) indiquant précisément :

- Le titre, la référence, les dates et lieu de la formation,
- Le nom et prénom de l'un ou des stagiaires,
- L'adresse à laquelle doivent être envoyés les documents de stage,
- L'adresse de facturation.

**En cas de financement d'une formation** par un organisme financeur, la prise en charge des frais de formation par ce dernier doit être communiquée à la SAS Canopée Consult avec le devis valant bon de commande. C'est sur la base de cette prise en charge, que les services formation sont autorisés à facturer à l'organisme financeur pour le compte du client. Si cette prise en charge n'est pas parvenue à la SAS Canopée Consult avant le début de la session, celle-ci facturera au client les frais de formation correspondants. Aucun avoir ne sera établi par la SAS Canopée Consult pour refacturation ultérieure à l'organisme financeur.

## 5 - FORMATION DU CONTRAT

L'accord sur la mission est irrévocablement formé dès la signature et l'envoi par le client à la SAS Canopée Consult du devis valant bon de commande dûment paraphé et signé, du contrat d'accompagnement ou de tout document avec accord expresse, écrit et signé (lettre, courriel ou télécopie).

La SAS Canopée Consult adressera en retour le contrat de la prestation ou la convention de formation, pour les formations entrant dans la cadre de la formation professionnelle, qui vaut accusé de réception de la prise en compte de la mission. Concernant les formations professionnelles, la SAS Canopée Consult adresse la convention selon les termes de la commande :

- à l'organisme financeur ;
- au client.

Toute modification ultérieure de l'accord ne sera effective qu'après signature d'un avenant ou d'un nouveau contrat. De convention expresse, la signature, par le client, du devis valant bon de commande implique l'acceptation des présentes conditions générales que le client reconnaît avoir lues et comprises.

## 6 - CONVOCATION

Pour les formations, une convocation mentionnant les informations relatives à la session (date, lieu, horaires, règlement intérieur, plan d'accès etc.) est adressée, à l'avance, au client, lequel se charge, à son tour, de transmettre les éléments à chacun de ses stagiaires.

## 7 - REGLEMENT INTERIEUR DE FORMATION

La transmission par le client à la SAS Canopée Consult de la convention de formation dûment paraphée et signée implique l'adhésion du client et des stagiaires au règlement intérieur de formation de la SAS Canopée Consult.

Conformément aux dispositions du code du travail, le règlement intérieur de formation s'impose à l'ensemble des stagiaires accueillis, même lorsque l'action de formation se déroule dans des locaux extérieurs mis à disposition.

Toutefois, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

## 8 - REPORT ET ANNULATION

Toute prestation commencée est due en totalité à la SAS Canopée Consult sauf cas de force majeure.

Toute annulation ou report de la prestation par le client doit être communiqué par écrit à la SAS Canopée Consult au minimum 10 jours francs avant le début de celle-ci.

En cas de résiliation par le client à moins de 10 jours francs avant le début d'une des actions mentionnées, l'organisme se réserve la possibilité de facturer une indemnité de dédommagement correspondant à 10% du montant de la prestation.

En cas de réalisation partielle de l'action du fait du client, seule sera facturée au client la partie effectivement réalisée de l'action, selon le prorata suivant : Nombre d'heures réalisées/nombre d'heures prévues.

En outre, l'organisme se réserve le droit de facturer au client la partie non réalisée de l'action déjà engagée, au titre de dédommagement.

Les montants versés par le client au titre de dédommagement ne pourront pas être imputés sur son obligation définie à l'article L6331-1 du code du travail ni faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCO.

En cas de modification unilatérale par Canopée Consult de l'un des éléments fixés contractuellement, le client se réserve le droit de mettre fin à la prestation.



## 9 - PRIX

Les prix des missions sont ceux figurant sur l'offre de prix, le devis valant bon de commande ou le contrat de consulting. Pour les formations les prix s'entendent net de taxe. Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés si les variations économiques le rendent nécessaire.

Ils comprennent les frais d'animation et les supports remis à chaque stagiaire ou au client. Certains documents particuliers (publications, livres, normes, etc.) peuvent faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

Les frais de déplacement et d'hébergement des stagiaires ne sont pas compris dans le prix du stage. Dans le cas des formations Inter, la SAS Canopée Consult propose la prise en charge des repas pour un montant forfaitaire indiqué dans l'offre de prix.

Le tarif est garanti pendant 60 jours à réception de l'offre de prix et du devis.

Les prix peuvent également varier en fonction de conditions locales de réalisation ou d'évolution du cadre réglementaire de certaines formations obligatoires modifiant le contenu ou la durée.

## 10 - FACTURE

A la commande, la SAS Canopée Consult se réserve le droit de demander un acompte de 30% du montant de la prestation.

La facture de solde est adressée à la fin de la prestation accompagnée, le cas échéant, des justificatifs nécessaires (feuille d'émergence, etc.) selon les termes de la commande :

- à l'organisme financeur ;
- au client.

## 11 - REGLEMENT ET PENALITE DE RETARD

### 11.1 – Dispositions communes

Les paiements doivent être reçus dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture par chèque ou virement bancaire.

En cas de retard de paiement, sur mise en demeure préalable, une pénalité de retard sera calculée et due mensuellement, avec un intérêt annuel égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à l'échéance prévue.

Conformément aux dispositions légales fixant le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dans les transactions commerciales prévue par le Code de commerce, la SAS Canopée Consult se réserve le droit d'exiger du client le versement d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ pour frais de recouvrement et ce, sans aucune formalité préalable.

Dans l'hypothèse où les frais de recouvrement engagés par la SAS Canopée Consult seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, la SAS Canopée Consult pourra demander au client une indemnisation complémentaire sur justificatifs.

### 11.2 – Formation professionnelle financée

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'organisme financeur dont il dépend, il lui appartient de :

- faire une demande de prise en charge avant le début de la formation,
- l'indiquer explicitement sur son devis valant bon de commande,
- s'assurer du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'organisme financeur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le complément de facture sera adressé au client.

Si la SAS Canopée Consult n'a pas reçu la prise en charge de l'organisme financeur avant le début de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

En cas de non-paiement par l'organisme financeur, le client restera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.



## **12 - NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA MISSION CANOPEE CONSULT**

### **12.1 - Généralités**

L'action SAS Canopée Consult s'inscrit dans le cadre de ses statuts et des textes législatifs et réglementaires en vigueur, notamment des dispositions complémentaires figurant dans les présentes conditions générales. En l'absence de textes à caractère d'ordre public, cette action peut s'exercer dans le cadre des spécifications de ses clients.

La prestation est réalisée conformément aux objectifs définis dans le catalogue de formation publié chaque année par la SAS Canopée Consult ou dans le contenu du contrat, négocié de gré à gré.

### **12.2 – Formation professionnelle**

L'action de formation s'exerce au travers d'apports théoriques effectués par le ou les intervenants choisis par la SAS Canopée Consult, lesquels peuvent être matérialisés dans des supports remis aux stagiaires. Elle est également susceptible d'être dispensée au moyen d'exercices pratiques nécessitant la manipulation d'appareils, engins, machines ou autres. Les stagiaires s'engagent à effectuer ces manipulations en respectant strictement les consignes qui leur sont données et en s'abstenant d'avoir un comportement de nature à engendrer des risques pour autrui, eux-mêmes et les biens. Les prérequis sont définis d'un commun accord, le choix des stagiaires aptes à suivre la formation est de la responsabilité du client.

Dans le cas de référentiels particuliers, un dossier d'admission est adressé à la SAS Canopée Consult qui valide ou non les inscriptions en fonction des exigences du référentiel. L'identité des stagiaires est garantie par leur employeur.

La vérification des connaissances ainsi acquises peut se traduire par une évaluation en fin de stage. Les modalités d'évaluation sont définies, le cas échéant, par les autorités publiques et privées ayant défini les référentiels. Le succès aux épreuves prévues se traduit par la délivrance d'un certificat, d'une attestation et éventuellement d'un avis sur l'acquisition des connaissances par l'intéressé et le cas échéant, l'aptitude de celui-ci à effectuer les tâches et opérations constituant les objectifs de la formation.

Ces éléments mentionneront les objectifs, la nature et la durée de l'action de formation et, le cas échéant, les résultats de l'évaluation des acquis de la formation et ce, conformément aux dispositions du code du travail.

Sauf indication contraire, la durée d'une journée de formation est de 7 heures avec 2 pauses de 15 minutes par tranche de 3,5 heures de formation, en dehors de la pause méridienne.

## **13- LIMITES DE MISSION**

Dans les cas où la prestation est réalisée au sein de locaux mis à disposition par le client, ce dernier s'engage à ce qu'ils soient en tous points conformes à la réglementation applicable.

Pour toute prestation nécessitant la mise en œuvre de matériels, appareils, équipements ou installations appartenant au client ou dont il a la garde ou assure l'exploitation, ce dernier s'engage à ce qu'ils soient en tous points conformes à la réglementation applicable.

La SAS Canopée Consult ne peut, en aucun cas, être tenue responsable du fonctionnement et de l'exploitation des installations, appareils ou autres objets situés dans les locaux où la prestation est effectuée. Dans ces conditions, la responsabilité de Canopée Consult ne peut être engagée, à quelque titre que ce soit, pour les dommages que pourraient subir ces installations, appareils ou objets ou pour les accidents et leurs conséquences dont ces installations, appareils ou objets seraient à l'origine, et notamment pour les pertes d'exploitation susceptibles d'en résulter.

Seule une faute caractérisée, commise dans le cadre strict de sa prestation, est susceptible d'engager la responsabilité de la SAS Canopée Consult.

La SAS Canopée Consult contracte une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle et les différents risques susceptibles d'engager sa responsabilité. Le client, de son côté, doit se garantir contre les risques qu'il ferait encourir aux salariés de la SAS Canopée Consult et les accidents ou incidents dont la responsabilité lui incomberait.



#### **14 - SOUS-TRAITANCE**

La SAS Canopée Consult s'autorise à faire intervenir tout sous-traitant de son choix, notamment mais non exclusivement une autre entité de la SAS Canopée Consult, que ce soit pour des raisons de reconnaissance, de technicité, de disponibilité ou de lieu d'intervention.

Dans ce cas, le client accepte que la SAS Canopée Consult divulgue les informations nécessaires à l'exécution du contrat à son sous-traitant.

#### **15 - PLAN DE PREVENTION**

Conformément aux dispositions du Code du travail, avant toute action, le client et la SAS Canopée Consult prendront les dispositions nécessaires à la prévention des risques liés à l'interférence entre les activités, les installations et les matériels des différentes organisations présentes sur un même lieu de travail.

Le client assure la coordination générale des mesures de prévention lorsque la prestation a lieu sur son site. En cas de risques résultant de l'interférence entre les activités, les installations et les matériels, le représentant de la SAS Canopée Consult appliquera les mesures prévues par le plan de prévention arrêté, d'un commun accord, avant le début des actions de formation.

Afin de prévenir tout risque et de faciliter l'exécution de l'intervention, le client doit désigner et détacher, auprès du représentant de la SAS Canopée Consult, un agent qualifié chargé de transmettre toutes informations et directives concernant les prescriptions d'hygiène, de sécurité et de premier secours. Cet agent qualifié est habilité par le client à diriger les manœuvres éventuelles et en assurer le commandement.

Pour certaines actions de formation, les stagiaires ne pourront y participer que s'ils disposent des équipements de protections individuelles correspondantes.

#### **16 - CONFIDENTIALITE**

Pour toutes les interventions effectuées, le personnel de la SAS Canopée Consult et ses sous-traitants sont en vertu des textes, tenus à l'observance rigoureuse du secret professionnel. La présente clause de confidentialité n'interdit pas à la SAS Canopée Consult de citer le client dans ses listes de référence.

#### **17 – PROTECTION DES DCP (DONNEES A CARACTERE PERSONNEL)**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par la SAS Canopée Consult aux fins de contractualiser la prestation objet du présent devis valant bon de commande.

La collecte de vos données nécessaires au traitement de votre demande participe à l'exécution de la prestation objet du présent devis.

Le traitement de vos données, à l'exception de celles signalées par un astérisque, repose sur votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment en vous adressant à la SAS Canopée Consult aux coordonnées indiqués dans le présent devis. Les données enregistrées sont réservées à l'usage de la SAS Canopée Consult aux seules fins définies ci-avant et sont conservées 5 ans.

Les données enregistrées ne peuvent être communiquées, le cas échéant, qu'à l'intervenant (personne physique ou personne morale) qui assurera l'intervention est qui est soumis au respect des règles de protection des données.

Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem.

Pour exercer vos droits ou pour toutes question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adressez à Pascal Baudry, Directeur de la SAS Canopée Consult et délégué à la protection des données aux coordonnées de la société indiquées dans le présent devis.

Vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale auprès de la CNIL si vous estimez après avoir contacté la SAS Canopée Consult que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.





## Les profils des personnes ressources au service de Canopée Consult pour vous proposer un accompagnement et des formations de qualité

Professionnelle de la communication  
Chef de service sécurité incendie  
Formateur(-trice) S.S.T. certifié(e) I.N.R.S.  
Formateur(-trice) P.R.A.P. I.B.C. certifié(e) I.N.R.S.  
Formateur(-trice) P.R.A.P. 2S certifié(e) I.N.R.S.  
Conseiller de prévention  
Inspecteur salubrité publique  
Qualiticien(-ne)  
Ingénieur Q.H.S.E.  
Inspecteur/auditeur des services  
Responsable service technique et Q.H.S.E.  
Sapeur-pompier  
Professionnel(-le) du médico-social  
Inspecteur(-trice) du travail  
Psychologue  
Directeur patrimoine bailleur social  
Kinésithérapeute  
Formateur spécialisé en développement durable  
Directeur de la police municipale  
Formateur(-trice) de secourisme  
Ingénieur Pédagogique  
Scientifique





SAS Canopée Consult

05 46 51 18 64

accueil@canopeconsult.fr



Inscription à notre base de  
données 😊

